

HYERES : Révision du Plan de Déplacement Urbain

HYERES : C'est à la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée qu'il appartient de réviser le Plan de déplacements urbains de Hyères, comme celui des autres communes membres.



C'est quoi un Plan de déplacements urbains ? Réponse : un document fixant les priorités et les objectifs concernant la politique de déplacement dans l'agglomération. Le PDU concernant Hyères est donc intégré à celui élaboré par Toulon Provence Méditerranée pour la période 2016-2026.

Voici quelques-uns des objectifs recherchés :

Diminuer le trafic automobile

Développer les transports collectifs et les moyens de déplacement économes et les moins polluants (vélo et marche)

Améliorer l'usage du réseau de voirie avec un meilleur partage
Organiser le stationnement sur le domaine public
Organiser le transport et la livraison des marchandises
Encourager les nouvelles formes de mobilité et les pratiques
notamment des personnels des entreprises et des collectivités
publiques



SOURCE /

VILLE DE HYERES